

Quorum atteint

Lecture déclaration liminaire pour Solidarités Finances.

CGT rejoint la déclaration de Solidarités Finances

Le président, Monsieur Grangeret dont c'est le dernier CDAS a décliné notre invitation à signer la pétition intersyndicale pour l'action sociale. Le lien est reproduit ci-après pour les retardataires :

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/defendre-action-sociale-ministerielle/113310>

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du CDAS du jeudi 25 février 2021** (*doc. préparatoire n°1*)
2. **Échanges sur les actualités relatives à la réorganisation de l'action sociale ministérielle** (*doc. préparatoires n°2*)
3. **Restauration collective sur le Restaurant Administratif des Finances de Privas :**
 - Dispositif sanitaire applicable à la restauration collective (*doc. préparatoires n°3*)
 - Renouvellement du contrat de restauration sur le RAFP
4. **Actions Locales 2021 / Crédits d'Actions Locales (CAL) 2021**
 - Actions locales engagées ou à programmer en 2021
(Arbre de Noël / sorties / aide rentrée scolaire ...)
 - Répartition budgétaire des CAL 2021 pour avis
5. **Questions diverses**

1. **Approbation du procès-verbal du CDAS du jeudi 25 février 2021** (*doc. préparatoire n°1*)

Approuvé à l'unanimité

2. **Échanges sur les actualités relatives à la réorganisation de l'action sociale ministérielle** (*doc. préparatoires n°2*)

Nous avons dénoncé le caractère flou des documents présentés. Le Président a répondu que des discussions sont encore en cours au niveau national, il y aura de nouveaux groupes de travail, l'organisation cible fera l'objet de nouveaux échanges.

La réforme de l'action sociale ministérielle s'articule autour de 3 thématiques :

* pilotage régional avec un référent de proximité (départemental ? Les CDAS départementaux seraient maintenus dans un premier temps...).

La volonté d'avoir un pilotage régional est affichée.

Il n'y aurait pas de mobilité forcée pour les actuels délégués départementaux, mais une modification des fiches de postes. 1 cadre A chapeauterait depuis LYON les référents de proximité. La spécialisation interviendrait au niveau régional.

Solidaires Finances 07 a dénoncé la perte de lien avec les bénéficiaires de l'action sociale dans le cas où il n'y aurait pas de référent de proximité au niveau départemental. D'ailleurs, puisque le délégué départemental de l'Ardèche continue d'assurer l'intérim de l'action sociale en Haute-Loire, nous avons demandé un retour officiel sur le bilan de ce « double pilotage » tant au niveau du délégué qu'au niveau des bénéficiaires de l'action sociale des deux départements concernés.

* les opérateurs de l'action sociale : structure faîtière comme une Fédération.

Mise en place d'une structure faîtière dont la conception est articulée autour de quatre volets : juridique, gouvernance, objectifs, stratégie de communication.

On peut s'interroger sur la stabilité d'un édifice bâti à partir d'une faîtière et de volets...

Il s'agirait de regrouper l'ensemble des intervenants (ALPAF – EPAF – ATSCAF – AGRAF – COOP – CSMF – PDA), dont certains ont une portée nationale et d'autres une portée plus locale, au sein d'une fédération.

Le projet demeure vague, et n'est pas sans nous rappeler la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, avec des notions d'implantation à géométrie variable (en fonction de l'évolution des missions, etc ...). La pérennité de l'action sociale départementale est donc clairement posée !

* volet parc EPAF

Solidaires Finances 07 a fait état des conclusions du groupe de travail commun CNAS/CTM du 22/06/2021, non portées à la connaissance du Président du CDAS.

Un audit a été confié au cabinet de conseil PROTOURISME, associé au cabinet d'architecture ATELIER4 : nous avons demandé à ce que le coût de cet audit et de toutes les études des autres intervenants extérieurs nous soit communiqué, le Président du CDAS a indiqué que cette information serait transmise au niveau national.

Dans leur rapport de mai 2019, PROTOURISME et ATELIER4 ont étudié 4 scénarii d'évolution :

- Scénario 1 : statu quo ;
- Scénario 2 : céder des résidences pour financer la rénovation de celles conservées ;
- Scénario 3 : transfert de gestion à un opérateur de tourisme social, locataire des résidences ;
- Scénario 4 : cession totale et passage à une activité de gestion de catalogue de séjours.

Un 5^e scénario a été envisagé, et semble avoir la préférence du secrétariat général. Il consiste à céder le parc avec reprise d'activité par un opérateur de tourisme social.

Les principaux arguments pour promouvoir ce 5^e scénario sont le coût des travaux de rénovation et la technicité nécessaire à l'exploitation de ces résidences.

Solidaires Finances 07 a de gros doutes sur le maintien de prix attractifs pour les agents concernant l'accès à ces résidences lorsque le repreneur devra faire les travaux et répercuter les frais d'acquisition de ces résidences. Quelles seront les politiques tarifaires pour les retraités les ayants droits etc ...

Pour aller plus loin :

<http://www.solidairesfinances.fr/index.php/action-sociale/ministerielle/cnas-et-groupe-de-travail>



3. Restauration collective sur le Restaurant Administratif des Finances de Privas :

- Dispositif sanitaire applicable à la restauration collective (*doc. préparatoires n°3*)
- Renouvellement du contrat de restauration sur le RAFP

Evolution sanitaire très favorable mais maintien de la vigilance

RAFP : nouvelle évolution des règles sanitaires pas de jauge imposée mais distanciation à respecter ...

40 45 couverts /jour de fréquentation moyenne en ce moment avec une capacité de la salle du double

JFG : éviter le relâchement dans les gestes barrières a fortiori dans le RAFP de Privas ...

Appel d'offre pour le nouveau prestataire : 4 réponses reçues – réunion à venir ce lundi – le prestataire va changer car ancien à 1,40 € de plus – tarification équivalente pour le nouveau – c'est une petite entreprise – 30 % de produits locaux et 20 % de produits bio – reprise des personnels prévue au contrat mais la cheffe peut changer de restaurant si elle le désire.

Problématique de l'affichage des allergènes potentiels à résoudre.

4. Actions Locales 2021 / Crédits d'Actions Locales (CAL) 2021

- Actions locales engagées ou à programmer en 2021
(Arbre de Noël / sorties / aide rentrée scolaire ...)
- Répartition budgétaire des CAL 2021 pour avis

Sur l'adaptation des actions locales 2021 :

Concernant les sorties familiales : le prestataire GINHOUX des Carrières de Lumière aux Baux de Provence n'accueille plus de groupes sur les week-ends à l'automne. Réutilisation des crédits correspondants, soit 1500 €, à prévoir sur une autre action ;

Concernant la sortie des retraités : augmentation envisagée de la participation du CAL afin de rendre cette sortie plus accessible à tous les budgets avec un reste à charge qui passerait de 60 à 45 € par personne.

Concernant l'arbre de Noël 2021 : changement d'organisation sur le site de VALSOYO à Upie (26) en raison de l'indisponibilité du théâtre de PRIVAS. Organisation commune avec le RISAS 07 pour que le projet soit possible financièrement.

Une nouvelle sortie à la Caverne du pont d'Arc (grotte Chauvet pour les autochtones !) a été proposé par les OS.

5. Questions diverses

La cafetière de Le Teil est bien commandée ! ;-)



PÉTITION

Les **politiques sociales** en
danger !